



Chers amis licenciés au sein du club des Cheminots du Mans, section Handball, voici les informations que vous attendiez pour la prochaine saison 2021-2022

En préambule, j'espère qu'après un si long arrêt de notre activité sportive, vous et vos proches vous portez bien.

La saison 2020-2021 s'est malheureusement arrêtée brutalement sans qu'il soit possible de la poursuivre.

Sur le plan sportif, tous les niveaux atteints sur la saison précédente 2019-2020 servent de base pour les championnats de cette année 2021-2022.

Nous avons essayé de maintenir le lien avec vous tout au long de cette longue période en organisant 2 visios en direct avec Manon Houette et Stevann Pichon, un repas où nous avons pu rencontrer certains d'entre vous et en reprenant les entraînements dès que les interdictions ont été levées.

Je tiens à remercier les membres du bureau et nos 3 salariés Jordan, Ophélie et Florian pour leur investissement pendant cette période forcément également compliquée pour eux.

Vous êtes nombreux à nous avoir interrogés pour connaître les modalités de reprise des licences. Cette année, de nouvelles directives ministérielles complexifient votre validation de vos licences. Les informaticiens de la FFHB ont dû modifier le logiciel Gesthand afin de les prendre en compte ce qui explique la date à laquelle nous vous adressons ce mail.

Les informations ci-dessous sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de la pandémie et des contraintes réglementaires.

### 1) Informations générales :

**Possibilité de jouer au Handball** : le gouvernement a officiellement ouvert le droit de rejouer au Handball depuis mi-juin en pouvant se toucher et échanger un ballon. La FFHB, La Ligue de Handball des PDL et le Comité Sarthe ont validé cette possibilité.

**Possibilité d'utiliser les gymnases de la ville du Mans** : officiellement les gymnases sont ouverts mais notre gymnase Maroc Huchepie est en travaux afin de préparer la construction de notre salle annexe. Actuellement la tribune a été démontée, un vestiaire est inutilisable car servant de zone de stockage aux matériels de l'école tout comme notre coin buvette. L'architecte et la ville du Mans nous ont assuré qu'ils libéreraient le matériel d'ici fin août et que la tribune serait remontée au plus tard fin septembre.

Donc hormis pour la reprise des entraînements où nous aurons quelques contraintes à subir, tout devrait redevenir à la normale pour la reprise des championnats. Nous aurons par contre des contraintes de circulation pendant toute la durée de construction de la salle annexe dont l'achèvement est prévu pour le mois d'avril.

Gageons qu'ensuite nous disposerons d'un équipement permettant de stocker notre matériel, d'établir une vraie buvette, une salle conviviale,...

**Reprise des entraînements** : comme chaque année les entraînements reprendront la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre en même temps que la reprise de l'école.

**A priori**, nos équipes sénières filles 1 et 2 en entente avec l'ECV72, notre équipe -17 filles nationales en entente avec l'ECV72 et La Bazoge et nos équipes séniors garçons devraient reprendre juste après la mi-août suivant les choix de chaque entraîneur et les programmes définis par eux.

**Si d'autres équipes voulaient reprendre plus tôt**, il conviendra de nous l'indiquer au plus tôt afin que nous puissions gérer l'utilisation du gymnase pendant cette période.

**Reprise des championnats** : la plupart des championnats vont débiter soit le dernier week-end de septembre, soit le premier d'octobre afin de laisser suffisamment de temps aux joueuses et joueurs pour se préparer compte tenu de l'arrêt anormalement long de la pratique sportive.

Nous allons essayer en plus des entraînements et des matchs amicaux conclus par les coachs et entraîneurs des équipes d'organiser des tournois les week-ends de septembre. Ainsi sont à l'étude un tournoi séniors garçons, un tournoi pour les jeunes filles et un tournoi pour les jeunes garçons. Nous reviendrons vers vous quand tout sera ficelé.

**Avoirs au titre de la saison 2020-2021** : Le bureau du club a décidé de vous remercier pour votre fidélité en émettant **un avoir de 50% du prix de votre licence payée** au titre de la saison 2020-2021. Ainsi un sénior ayant réglé 160 €, bénéficiera d'un avoir de 80 € imputable sur le prix de la licence 2021-2022. Cet avoir ne sera pas remboursé.

Pour imputer cet avoir sur la licence de l'année 2021-2022, le licencié devra être à jour du paiement de sa licence 2020-2021 ou bien la régler en même temps.

## 2) Prix des licences :

Nos tarifs pour les licences sont figés pour cette saison 2021-2022 à savoir :

- Nés en 2003 ou avant : 160 €
- Nés en 2004 ou 2005 : 130 €
- Nés entre 2006 et 2007 : 100 €
- Nés entre 2008 et 2016 : 90 €
- Dirigeants : 40 €
- Arbitres : 40 € si quota arbitrage fait
- Loisirs : 100 €
- HandFauteuil : Offert
- Familles avec 2 licences : 230 € maximum
- Familles avec 3 licences : 290 € maximum

Compte tenu de la période traversée et de la reprise tardive des matchs, il sera possible de renouveler sa licence sans aucune pénalité financière jusqu'au 30 septembre 2021. Au-delà de cette date, une pénalité de 50% du prix de la licence sera appliquée comme chaque année.

Pour rappel, tout le monde avait joué le jeu les 2 années passées permettant de valider les équipes à inscrire dans les championnats séniors et jeunes.

Bien évidemment, nous étudierons les rares cas particuliers pouvant survenir.

La licence peut être réglée comme les autres années en plusieurs fois, avec des bons CAF, le nouveau pass-sport, ...

La validation de la licence ne se fera qu'après règlement même en plusieurs fois de la licence.

Voici 4 exemples pour l'imputation des avoirs présentés ci-avant :

**Exemple n°1 :**

Séniors ayant réglé 160 € l'an dernier et reprenant sa licence en 2021-2022

Prix de la licence 2021-2022 : 160 €

Avoir de 50% sur 160 € payés en 2020-2021 soit 80 €

**Montant de la licence 2021-2022 à régler : 160 € - 80 € = 80 €**

**Exemple n°2 :**

Jeune né en 2005 ayant réglé 100 € l'an dernier et reprenant une licence en 2021-2022

Prix de la licence 2021-2022 : 130 €

Avoir de 50% sur 100 € payés en 2020-2021 soit 50 €

**Montant de la licence 2021-2022 à régler : 130 € - 50 € = 80 €**

**Exemple n°3 :**

Famille avec 2 licences ayant réglé 230 € l'an dernier et reprenant une licence en 2021-2022

Prix des 2 licences pour la famille au maximum pour 2021-2022 : 230 €

Avoir de 50% sur 230 € payés en 2020-2021 soit 115 €

**Montant des 2 licences renouvelées en 2021-2022 à régler : 230 € - 115 € = 115 €**

**Exemple n°4 :**

Dirigeant ou arbitre ayant réglé 40 € l'an dernier et reprenant une licence en 2021-2022

Prix de la licence 2021-2022 : 40 €

Avoir de 50% sur 40 € payés en 2020-2021 soit 20 €

**Montant de la licence 2021-2022 à régler : 40 € - 20 € = 20 €**

**3) Modalités de reprise des licences (à lire absolument avant de remplir vos licences sous Gesthand car il y a des nouveautés) :**

Nous allons d'ici demain soir lancer le renouvellement automatique des licences et vous allez alors toutes et tous recevoir un lien « Gesthand ». En cliquant sur le lien, vous accéderez alors à votre licence pour compléter ou valider obligatoirement les points suivants quelque-soit le type de licence prise :

- Adresse personnelle
- Téléphone
- Mail
- Taille
- Droitier/gaucher ou ambidextre
- Pratiquant ou dirigeant
- **Photo d'identité** : attention, la plupart des photos ont été supprimées par La Ligue afin de vous obliger à la remplacer par une photo récente. Vérifiez donc bien que vous avez une photo, sinon mettez en une en vous servant par exemple d'un smartphone
- **Certificat médical (Nouveauté : ne concerne que les joueurs seniors et les arbitres sauf réponse positive sur le questionnaire de santé)** : attention, afin de respecter les directives gouvernementales, **les certificats médicaux pour les mineurs ne sont plus obligatoires** sauf en cas de surclassement ou de pratique du Handball dans un pôle. Pour les licenciés concernés par des certificats médicaux, ils doivent tous être datés postérieurement au 1<sup>er</sup> juin 2021. N'oubliez pas également de faire figurer à votre médecin vos noms et prénoms, votre date de naissance et le fait de pouvoir pratiquer le Handball en compétition. Un modèle type est joint en plus de ce courrier que je vous invite à imprimer et remettre à votre médecin. Le certificat dûment rempli est alors à intégrer dans le lien Gesthand et d'indiquer sur ce lien la date de réalisation de ce certificat qui doit correspondre à la date figurant dessus
- **Attestation questionnaire de santé (nouveau)** : ce document est obligatoire pour tous les mineurs en l'absence maintenant de certificat médical. Si l'une des réponses à ce questionnaire est « Oui », alors le certificat médical devient obligatoire. Pour les adultes, le certificat médical étant valable 3 années, une attestation questionnaire de santé est à fournir si le certificat médical datait d'une des 2 années précédentes.  
**Attention, la nouveauté est qu'il y a un questionnaire de santé différent pour les mineurs et les adultes.** Les 2 modèles sont en annexe à cet envoi.  
**Dans les 2 cas, seule la 1<sup>ère</sup> page est à scanner car les informations de la page 2 sont pour vous et doivent demeurer confidentielle.**
- **Autorisation parentale** : concerne tous les mineurs. Elle est alors obligatoire. N'oubliez pas d'y indiquer les noms et prénoms de l'enfant, du majeur et de dater et signer le document.  
**Attention, nouveauté : cette autorisation parentale doit obligatoirement être signée par les 2 parents et pas uniquement celui qui en a la garde suite à une directive gouvernementale.** Ce document complet est aussi à intégrer dans le lien Gesthand
- **Attestation d'honorabilité (nouveau)** : afin de se conformer aux directives gouvernementales, la FFHB exige que tout licencié pouvant encadrer à un moment donné de la saison un mineur, doit remplir cette attestation d'honorabilité disponible sous Gesthand et en PJ de cet envoi. Cela signifie, que toute personne ayant une licence de dirigeant qu'il encadre ou non des mineurs ou bien une licence d'arbitre JA (JAJ exemptés pour cette 1<sup>ère</sup> année) devra fournir cette attestation. Il en va de même pour les joueurs ayant une fonction d'entraîneur ou de coach d'équipes jeunes.

Comme il n'est pas possible d'anticiper les personnes qui effectueront des tables, seront responsables de salle, je pense que tous nos licenciés devront remettre cette attestation évitant ainsi de se trouver bloqué certains week-ends car les personnes présentes au gymnase n'ont pas l'attestation et ne peuvent donc pas figurer sur une feuille de match. La signature de ce document doit obligatoirement être manuscrite. Il n'est donc pas possible d'utiliser la signature automatique prévue dans Gesthand. Il convient donc d'imprimer le document, de le remplir et de le signer.

#### 4) Dons

Le bureau du club a fait le choix de porter ses efforts financiers sur le coût des licences renouvelées afin d'aider les licenciés fidèles à notre club. Cet effort a été rendu possible par les économies partiellement réalisées en 2020-2021 mais également par les aides exceptionnelles apportées par nos instances (Comité – Ligue et FFHB).

Cependant, nos finances restants fragiles, nous avons décidé d'offrir la possibilité à nos licenciés de faire un don au club pour ceux qui le peuvent et le veulent notamment compte tenu de l'avoir consenti.

Aussi, si certains d'entre vous souhaitent faire un don au club, il conviendra de nous l'indiquer lors de la reprise des licences où un document vous sera alors remis pour vous permettre de nous indiquer la somme faite au titre d'un don. Notre trésorière vous adressera un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% de la somme donnée. Nous proposons évidemment la même chose pour les dons faits par votre entreprise au profit de notre section. La réduction d'impôt sera alors de 60%.


Nous comptons sur votre générosité pour nous permettre d'équilibrer notre budget.

#### 5) Equipements :

- a. **Ballon** : chaque joueur devra être équipé d'un ballon à sa taille à la rentrée. Le club ne fournira plus que les ballons de matchs. Comme la plupart d'entre vous en sont déjà équipés, l'achat en passant par nous n'est pas obligatoire. Sachez que nous avons négocié le prix du ballon à prix coutant à 13 € quelque-soit sa taille. Là encore, si vous souhaitez que nous l'achetions, il conviendra d'ajouter ce prix au prix de la licence et nous vous le fournirons à la rentrée.
- b. **Chasubles** : chaque joueur doit venir aux entrainements avec sa chasuble réversible acquise au cours des dernières saisons
- c. **Maillots** : le club fournit systématiquement les maillots de matchs et parfois les shorts
- d. **Gourdes** : normalement vous avez toutes et tous une gourde
- e. **Baskets** : le handball nécessite d'être pratiqué avec des baskets dont la fourniture reste à votre charge

## 6) Créneaux d'entraînements 2021-2022 :

Jours horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
17h30-19h	12 G	G1	16h30-18h -10 G/-11F	-15 F	14 G	10h30-12h Ecole de Hand
19h-20h30	14 G	G3	18h-19h15 -13 F	-17 F TER	16 et 18 G ??	
20h30-22h	Alliance SF	SG	19h15-20h45 SF CSCM 20h45-22h00 ??	Loisirs	Alliance SF	
18h30-20h	G2		16 et 18 G ??		-17 F NAT	
20h-21h30					SG	

 Entraînements au gymnase Maroc Huchepie

 Entraînements au gymnase des Sources

Hugo Chatelain en charge de cette planification a globalement renouvelé les créneaux de 2020-2021. Néanmoins, ces plannings pourront encore à ma marge évoluer mais sachez qu'il est très compliqué de contenter tout le monde car la plupart des équipes évoluant en -17F et séniors souhaitent des entraînements le vendredi.

Les catégories sont actualisées afin de prendre en compte pour les jeunes filles le renouvellement de la nouvelle classification à savoir -11, -13, -15 et -17, et pour les garçons la création d'une équipe -19.

L'intitulé Alliance SF concerne les joueuses évoluant au sein de l'entente séniors filles avec l'ECV72.

La catégorie -17 filles comportera un collectif évoluant en National et sera en entente avec l'ECV72 et La Bazoge permettant d'être en cohérence avec le projet féminin du club puisque nos équipes séniors 1 et 2 évoluent déjà dans cette entente. Cette catégorie aura également un collectif évoluant en championnat départemental.

**G1 – G2 – G3** : ce sont des groupes de niveaux pour les filles évoluant dans les catégories -11 à -17. Les entraîneurs indiqueront à la reprise aux personnes concernées leur groupe de niveau et donc le jour et l'heure de leur 2<sup>ème</sup> entraînement dans la semaine. Le groupe 1 devrait concerner les plus jeunes (-11) alors que le groupe 3 devrait concerner les plus anciennes (-17).

Enfin, nous n'avons pas fait pour le moment apparaître d'équipe -20 filles comme en 2020-2021 car la priorité sera de compléter les effectifs séniors filles et que la plupart de nos jeunes filles peuvent y jouer. Notre objectif reste l'inscription d'un collectif en -20F au besoin en entente comme les 2 années passées avec le JCM. Notre volonté est que tout licencié puisse jouer.

## 7) Entraîneurs et coaches 2021-2022 :

Une première ébauche a été finalisée. Nous sommes en train de chercher à combler les derniers manques ou de valider les incertitudes que vous pourrez vous-même voir ci-dessous.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous aider en vous investissant en tant qu'entraîneur ou coach. Nous avons tous eu l'occasion de commencer un jour et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues que ce soit des joueurs filles ou garçons ou des parents.

Equipes	Entraîneurs	Coachs
Ecole hand	Nicolas - ? - Hugo	Nicolas - ? - Hugo
-10	Florian	Tom - Hugo
-11	Jordan - Louise L	Julien - ???
-12	Chloé - Florian	Florian - Chloé
-13	Jordan - Sylvain	Jordan - Sylvain
-14	Joël - Dimitri	Joël - Dimitri
-15	Jordan - Céline - Manu	Jordan-Céline-Manu
-16	Bruno - Rémy ?	Rémy + ?
-19	Bruno - Florian - Rémy ?	Bruno ?
Dep -17	Jordan-Florian	Jordan-Florian-Céline-Manu
Nat -17	Antony Deniau - Jérémy Moussay	Antony Deniau - Jérémy Moussay
SF&-20	Jordan	?? - Claire - ???
N3F - PNF	St Girard - F Bouquerel - P Lebrun	St Girard - F Bouquerel - P Lebrun
SG	Manu	Manu - Antoine

## 8) Permanences :

Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, et des délais de mise à disposition de Gesthand, nous n'avons pas pu tenir de permanences.

Jusqu'au 15 août, il n'est pas possible d'en tenir.

Nous vous proposons les 4 permanences suivantes au gymnase Maroc Huchepie :

Lundi 23 août entre 18h et 20h

Mercredi 25 août entre 18h et 20h

Mercredi 1<sup>er</sup> septembre entre 18h et 20h

Samedi 4 septembre entre 10h et 13h

Par contre, si vous aviez des difficultés à gérer votre réinscription, n'hésitez pas à envoyer un mail aux adresses suivantes en indiquant votre téléphone nous permettant de vous dépanner à distance au moins jusqu'aux permanences :

[cathy.louvel72@gmail.com](mailto:cathy.louvel72@gmail.com)

[cornu\\_christine@bbox.fr](mailto:cornu_christine@bbox.fr)

[stephane.moreau@inextenso.fr](mailto:stephane.moreau@inextenso.fr)

Adresses pour le paiement des licences :

**Mme CORNU Christine**

Le Liard

72250 PARIGNE L'EVEQUE

**M. MOREAU Stéphane**

51 Bis Route de l'épau

72 560 CHANGE

En attendant de mieux maîtriser les nouveautés Gesthand, je n'ai volontairement mis que 3 interlocuteurs pour gérer ces reprises de licences. Au fil des formations, cela pourra évoluer.

Je profite de ce message pour au nom du bureau vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes vacances estivales et espère vous retrouver parmi nous à la rentrée.

Stéphane MOREAU

Président

[stephane.moreau@inextenso.fr](mailto:stephane.moreau@inextenso.fr)

06 89 95 13 35

